

# L'INCORRUPTIBLE

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023

MARS - AVRIL



## “Robespierre meurt longtemps.”

Pierre-Jean Audouin dans son compte-rendu du *Journal Universel*, le 11 thermidor.

ces mots gravés : le peuple Français, & au-dessous : liberté, égalité, fraternité. Les mêmes mots seront inscrits sur leurs

## SOMMAIRE

ROBESPIERRE DANS LE TEXTE D'UN CONTEMPORAIN	2
THERMIDOR AN II - THERMIDOR AN III	
DE LA MORT DE ROBESPIERRE À LA DISPARITION DE LA MONTAGNE	4
SAINT-JUST LE 9 THERMIDOR	6
LES SOCIÉTÉS POPULAIRES DE PROVINCE FACE AU NEUF THERMIDOR	
LE CAS DES JACOBINS HAUT-NORMANDS	8
BABEUF THERMIDORIEN : GRACCHUS CONTRE « MAXIMILIEN LE CRUEL »	10
VIE DE L'ARBR	11
D'ENTRE LES MORTS	12

## ÉDITO -

par Rémi Vernière,  
secrétaire de l'ARBR

Rappelez-vous, dans notre précédent bulletin, le 121, nous vous avons proposé de revenir sur l'épisode thermidorien, de remonter le temps, d'en saisir les causes, de suivre pas à pas les derniers instants du clan Robespierre. Les terribles événements des 9 et 10 thermidor allaient marquer de façon décisive le mouvement révolutionnaire en jetant les prémices de son reflux. A bien des égards, ces journées de thermidor constituent une césure qui coupe définitivement l'épisode révolutionnaire en deux. Il y aura un avant et un après.

Pour cette livraison, nous avons souhaité étirer, prolonger notre réflexion au-delà des journées des 9 et 10, pour en saisir **les terribles conséquences politiques**, notamment pour *la Montagne* comme le rappelle justement Françoise Brunel. La mort de Robespierre provoque son affaiblissement, celle-ci se coupe littéralement en deux blocs antagonistes. Mais *la Montagne* était déjà divisée, fracturée, puisqu'il est rappelé que le 9 thermidor

est avant tout une affaire « interne » aux montagnards. Ainsi la mort de Robespierre n'a fait que précipiter la mise en place d'une réaction et faciliter le coup d'Etat parlementaire qui a suivi. La « dérévolution » est amorcée et plus rien ne l'arrêtera. L'article de Danièle Pingué nous permet de comprendre en profondeur comment les événements ont été reçus en province, même si la haute Normandie n'est pas très éloignée de la capitale. La chute de Robespierre n'a pas suscité un mouvement unanime au sein des sociétés populaires, loin s'en faut, à quelques exceptions notables dont Danièle nous fait (pour notre plaisir d'historien) le récit scrupuleux.

**Comprendre l'après-Thermidor** nécessitait encore une fois d'observer le rôle joué par des acteurs de premiers plans, tels Barère, Collot d'Herbois, Saint-Just et Billaud-Varenne dans les jours précédents les 9 et 10 thermidor (cf. l'article de Bernard Vinot). Mais on peut aussi s'arrêter quelques instants sur l'itinéraire de Babeuf

(cf. article de Jean Dieuleveux), certes éloigné de ces événements, mais observateur attentif et décisif. Comme tant d'autres, on comprend à cette lecture qu'il a hurlé contre le tyran, même s'il louait (« en même temps » !) son programme social et son talent politique ! Il lui faudra cependant quelques mois - laisser passer l'orage de l'été 94, voir les vents mauvais s'avancer, subir d'amères déceptions - pour ouvrir enfin les yeux, faire amende honorable et confesser ses erreurs ! Oui, l'Incorruptible incarnait la démocratie, et la trajectoire de Gracchus Babeuf est très symptomatique des renoncements individuels qui ont marqué l'acmé thermidorienne. Comme du reste les remords et les ultimes confessions d'un Billaud-Varenne qui avant d'être condamné par les thermidoriens à la déportation reconnaissait le magistère d'un Robespierre, louant au passage sa vertu et ses principes in-

frangibles. Mais comme le précise Bruno Decriem, la chute de Robespierre n'a été rendue possible que parce que Billaud-Varenne a basculé du côté des conjurés. Ce qui s'est joué en coulisse avant le 9 thermidor entre les principaux protagonistes tient aussi du climat éruptif qui caractérisait les comités, au sein desquels les rivalités de personnes avaient pris

le dessus comme l'énonce dans son précieux commentaire Bernard Vinot. Pour comprendre et surtout donner du sens aux journées de Thermidor, il faut lire ensemble ces trois articles sur Billaud, Babeuf et Saint-Just !

Ce numéro est encore une fois le fruit d'un travail collectif formidable qui n'aurait pas été possible sans le

travail acharné de nos rédacteurs. **Il témoigne aussi de l'idée que tous se font du bulletin, un objet à part, mais en premier lieu la vitrine de l'ARBR...** Souhaitons que sa lecture suscite de votre part de nombreux commentaires...

Rémi Vernière

# ROBESPIERRE DANS LE TEXTE D'UN CONTEMPORAIN



## Le Robespierre de Billaud-Varenne

Jacques-Nicolas Billaud-Varenne (1756-1819) est assurément l'une des figures les plus importantes de la Révolution française à défaut d'être la plus étudiée. Membre du Comité de Salut public durant un an, il est également le principal acteur de la chute de Robespierre le 9 thermidor, après avoir partagé les mêmes combats démocratiques depuis la dénonciation de la guerre en 1791. Comment expliquer ce paradoxe, et au delà quel jugement porte Billaud-Varenne sur la personne de Robespierre au moment même où se forge sa « légende noire » ?

Entre juillet 1794 et avril 1795, Billaud-Varenne a publié de nombreux ouvrages (seul ou collectivement avec Collot-d'Herbois et Barère) de défense de son action politique en l'an II. Un important projet de discours manuscrit est également conservé aux Archives Nationales (F7 4599). Il a également



Jean-Baptiste Greuze, Portrait de Billaud Varenne, 1725-1805

prononcé plusieurs discours afin de se défendre contre les accusations des thermidoriens (12 et 13 fructidor an II, 8 et 12 vendémiaire an III, 6 germinal an III). De ces centaines de pages

rédigées, imprimées ou prononcées dans cette période particulière où Robespierre est devenu un repoussoir, il est possible d'observer un portrait de Robespierre assez équilibré.

Pendant la crise de thermidor, Billaud-Varenne cherchait, avec d'autres (Saint-Just, David, Barère, etc.) l'apaisement entre les Comités et Robespierre resté inflexible, lors de la conciliation du 5 thermidor an II. Saint-Just le précise dans son dernier discours, resté non prononcé : « *Billaud-Varenne dit à Robespierre : "Nous sommes tes amis, nous avons marché toujours ensemble"* ». Et de fait Billaud écrira : « *Antérieurement à cette loi du 22 prairial, il n'existait pas encore un seul fait probant qu'on pût lui opposer.* » Lors de la séance dramatique du 9 thermidor, dans son attaque décisive contre Robespierre, Billaud évoque cette dispute supposée :

« Le moment de dire la vérité est arrivé. [...] Quand **Robespierre** vous dit qu'il s'est éloigné du comité de salut public parce qu'il y était opprimé, il a soin de ne pas vous faire tout connaître ; il ne vous dit pas que c'est parce qu'ayant fait dans le comité sa volonté pendant six mois, il y a trouvé de la résistance au moment où seul, il a voulu faire rendre le décret du 22 prairial. »

Comme le montre Françoise Brunel, historienne des Montagnards, c'est la séance houleuse des Jacobins de la veille au soir le 8 thermidor, où Billaud et Collot ne parvinrent à se faire entendre, qui les fit basculer dans le camp des conjurés. « Hier, le président du tribunal révolutionnaire [Dumas] a proposé ouvertement aux Jacobins de chasser de la Convention tous les hommes impurs, c'est-à-dire tous ceux qu'on veut sacrifier »

Durant la Convention thermidorienne où il fut à son tour accusé, Billaud-Varenne se défendit avec vigueur en dénonçant les « girouettes », les Barras, Fréron, etc. « J'aime bien voir ceux qui se sont montrés jusqu'au dernier moment les plus bas valets de cet homme, le rabaisser au-dessous d'un esprit médiocre, maintenant qu'il n'existe plus. » Bizarrement, les principaux reproches formulés par Billaud à l'encontre de Robespierre détonnent alors :

« **Robespierre** fut le seul au comité qui s'opposa à l'organisation du gouvernement révolutionnaire. »

« Danton était le complice de **Robespierre**. »

« Je n'ai jamais eu d'intimité avec **Robespierre** lui-même, qui a joué si longtemps du titre de patriote par excellence. »

Rappelant qu'il n'avait pourtant jamais été un familier de Robespierre, Billaud-Varenne a rédigé ces honnêtes lignes qui présentent Robespierre très favorablement :

« Nous demandera-t-on, comme on l'a déjà fait, pourquoi nous avons laissé prendre tant d'empire à **Robespierre** ? Mais a-t-on établi un seul fait, a-t-on rapporté une seule preuve, pour justifier que la puissance de cet homme ait été notre ouvrage ? Oublie-t-on que, dès l'Assemblée constituante, il jouissait déjà d'une immense popularité, et qu'il obtint le titre d'incorruptible ? Oublie-t-on que, pendant l'Assemblée législative, sa popularité ne fit que s'accroître, et par un journal très répandu, dont il fut le rédacteur, et par ses fréquents discours aux Jacobins ? Oublie-t-on que, dans la Convention nationale, **Robespierre** se trouva bientôt le seul qui, fixant sur sa personne tous les regards, acquit tant de confiance, qu'elle le rendit prépondérant ; de

sorte que, lorsqu'il est arrivé au Comité de salut public, il était déjà l'être le plus important de la France ? Si l'on me demandait comment il avait réussi à prendre tant d'ascendant sur l'opinion publique, je répondrais que c'est en affichant les vertus les plus austères, le dévouement le plus absolu, les principes les plus purs. »

Parfois il semble déplorer le sort de l'Incorruptible : « S'il n'eût rien fait ou de personnel ou de contraire aux principes, il n'eût pas mérité l'échafaud. » Méditant en l'an III sur l'aura de Robespierre, il avoue une forme d'étonnement : « Un homme que les événements les plus étranges, qu'une destinée singulière, ont conduit avec la même rapidité, à la renommée, à la popularité, à la tyrannie, au supplice. »

En 1795, resté Montagnard et fidèle à ses principes et idéaux démocratiques, Billaud fut condamné par les thermidoriens à la déportation sans retour « Ultime silence de vingt-quatre ans, jusqu'à la mort en Haïti, en 1819. »

Les différents regrets de sa participation au 9 thermidor, trop tardifs et de publication posthume ne reposent en effet sur aucun document irréfutable. Lisons les écrits et les discours de Billaud-Varenne pour y découvrir ce Robespierre nuancé !

**Bruno Decriem**  
(février 2023)

## BIBLIOGRAPHIE

Billaud-Varenne, *Principes régénérateurs du système social*, introduction et notes de Françoise Brunel, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992.

Françoise Brunel, *Thermidor La chute de Robespierre*, Bruxelles, Complexe, 1989.

## SUR LE SITE DE L'A.R.B.R.

Bruno Decriem:

**Robespierre au centre des justifications de Billaud-Varenne sous la Convention thermidorienne, Fructidor an II-germinal an III (2021)**

« Dernières justifications politiques publiques puis « remords » de Billaud-Varenne sur le 9 thermidor. (2021) *L'incorruptible*, bulletin, numéros 10 et 11: « Billaud-Varenne/Robespierre: le malentendu de Thermidor. »

# De la mort de Robespierre à la disparition de *la Montagne*

« **L**e 9 thermidor fut une question beaucoup plus individuelle que générale » écrit, sous la Restauration, l'ancien Conventionnel montagnard Marc-Antoine Baudot et il commente, désabusé : « il ne fut pas question de principes, mais de tuer ». La fulgurance et la brutalité des faits (106 morts en trois jours, du 10 au 12 thermidor an II) continuent de susciter des interrogations, parfois contradictoires. Pourquoi la Convention a-t-elle, si promptement, décrété d'arrestation cinq représentants du peuple, dont trois membres du comité de Salut public, Maximilien Robespierre, Saint-Just et Couthon, un membre du comité de Sûreté générale, Le Bas, qu'elle a sept heures plus tard, déclarés « hors-la-loi », les condamnant ainsi à une mort sans jugement ? S'agit-il de l'élimination d'une nouvelle « faction », comparable à celle qui a frappé Danton, Desmoulins et sept autres députés, exécutés après un procès tronqué, le 16 germinal an II (5 avril 1794) ? Telle voudrait être la première explication officielle donnée par Barère, dès le 10 thermidor : « puisse cette époque terrible, où de nouveaux tyrans, plus dangereux que ceux que le fanatisme et la servitude couronnent, être le dernier orage de la révolution ! ». Le lendemain, il renchérit : « cette commotion partielle, dit-il, laisse le gouvernement dans son intégrité ».

Certains historiens évoquent une « conjuration », s'appuyant sur des Mémoires ou les souvenirs à l'œuvre dans les cercles d'exilés politiques, réfugiés à Bruxelles sous la Restauration. Baudot cite ainsi Thirion qui lui aurait proposé de participer au projet d'« immoler le tyran Robespierre au pied de la tribune » et parle d'une « liste imprimée » de douze députés, puis « d'autres listes » portant une trentaine de noms. Installé à Bruxelles, Philippe Buonarroti, compagnon et premier historien de « la Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf », dresse une liste de 47 « conspirateurs » dont la fiabilité est discutable : Sieyès, muet et inactif en l'an II, y côtoie le Montagnard Jagot, exclu du comité de Sûreté générale le 13 thermidor pour n'avoir « pas paru » dans la nuit du 9 au 10. Rôdé aux actions clandestines, Buonarroti se fonde sur ces récits des années 1820 : en juillet 1794, il était absent de Paris, à Oneille (Ligurie) pour organiser l'occupation française.

Loin des reconstructions légendaires, la presse contemporaine, utilisée avec la distance nécessaire, fournit les noms des députés qui sont intervenus le 9 thermidor. Cette presse, moins muselée que ne le dit la propagande thermidorienne, comprend des journaux d'information, prudents, voire « suivistes », tel *Le Moniteur*, et des organes d'opinions diverses, jacobin avec *le Journal de la Montagne* ou « modérés », comme *le Journal de Perlet*. Leurs comptes rendus des deux séances de la Convention donnent un tableau des orateurs hostiles à Saint-Just, Robespierre et leurs amis. Ils ne sont que trente-cinq, les autres députés présents se contentant de crier et d'invectiver. Parmi eux, trente-trois sont montagnards, deux seulement appartiennent à la Plaine. Le 9 thermidor est donc, d'abord et avant tout, une affaire interne à *la Montagne*. Est-ce pour autant la revanche de députés corrompus, de représentants en mission « excessifs », d'amis de Danton ? La réponse est plus complexe si l'on examine attentivement la conduite des intervenants durant le « moment thermidorien ».

Les députés montagnards sont encore environ 250 à l'été 1794, les morts ayant parfois été remplacés par des représentants de sensibilité voisine (ainsi Goujon, suppléant de Seine-et-Oise, appelé après l'exécution d'Hérault de Séchelles, ou Villetard de l'Yonne, après l'assassinat de Le Peletier). Mais ce groupe (un tiers des Conventionnels) se scinde dès fructidor, après la tirade de Tallien sur le « système de la terreur », les accusations de Le Cointre contre les membres des comités et les poursuites engagées contre les « satellites du tyran ». Alors qu'une centaine de Conventionnels incarne et conduit la « réaction », une autre centaine défend des principes inchangés et forme le groupe des « derniers Montagnards », d'autres, enfin, s'enferment dans un prudent silence, tel Jullien de la Drôme, dont le fils est arrêté pour « robespierrisme » dès le 11 thermidor. Parmi les orateurs du 9 thermidor, se trouvent, certes, des « dantonistes », mais, si certains sont des « réacteurs » notoires, Bourdon de l'Oise ou Legendre, d'autres, Thirion ou Thuriot, figurent parmi les « derniers Montagnards », tel Baudot. Parmi les représentants menacés pour leurs « excès », Tallien ou Fréron sont « réacteurs », mais Fouché n'a pas pris la parole (et sera arrêté en thermidor an III). Il est donc difficile de conclure à une réelle « conjuration », fondée sur





Mort de Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy, Soubrany, Bourbotte d'Auguste Raffet, Vers 1831-1841

des concertations stratégiques, des principes et un objectif communs.

Qu'observe-t-on un an après ? Que les journées de thermidor an II ont été le point de départ d'un véritable coup d'État parlementaire : le gouvernement révolutionnaire, maintenu dans ses rouages (un régime d'exception, donc), a permis de fermer les sociétés populaires, de pourchasser les militants « jacobins », de déconstruire les lois sociales, de conduire une guerre de conquêtes et surtout, après l'écrasement de prairial an III, de déchirer la Constitution de 1793, pourtant ratifiée par référendum, et d'entamer ouvertement la rédaction d'un nouveau texte, très éloigné de l'idéal démocratique alors énoncé, surtout dans la Déclaration des droits.

Lors de la fête, assez morne, du 9 thermidor an III (elle offre, toutefois, un nouveau moment « héroïque » à Tallien, annonçant la victoire sur les Anglo-émigrés débarqués à Quiberon), un membre du côté droit demande à l'Institut national de musique de jouer, après « le chant des Marseillais », *le Réveil du Peuple*, hymne des « muscadins ». « Les restes de l'ancienne *Montagne* font éclater de violents murmures » commente le *Moniteur*, « l'Institut ne leur donne pas le temps de manifester davantage » et entame le Réveil

du Peuple « couvert d'applaudissements. On ne peut énoncer plus clairement combien « l'extrémité gauche » est devenue négligeable.

Lorsque la Convention se sépare, le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), quelle est son ultime géographie politique ? Réduite à 681 députés, son côté droit a retrouvé une force réelle, manifeste lors de la rédaction de la Constitution, appuyé sur les 98 députés « girondins » réintégrés en frimaire (76) et ventôse an III (22). Le côté gauche, lui, est réduit à moins de 30 députés. Soixante-quatorze ont été déportés, condamnés à mort, décrétés d'arrestation en germinal (22), prairial (43), puis thermidor an III (9), sans oublier Carrier, exécuté en frimaire an III et Lebon, incarcéré depuis thermidor, guillotiné le 16 octobre 1795.

Disparue, « la Montagne » demeure, toutefois, une référence symbolique majeure des républicains du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne le nom donné aux « démocrates-sociaux » de l'Assemblée législative de 1849.

**Françoise Brunel**



Portrait de Louis-Antoine de Saint-Just (1767-1794), homme politique, anonyme, entre 1767 et 1794

## *Saint-Just* le 9 thermidor

**A**u printemps de l'an II la discorde est profonde entre les deux Comités de gouvernement, explosive entre les membres du Comité de salut public. Ces Montagnards partagent des convictions analogues, même dans le domaine religieux qui semble les opposer. L'athéisme manque alors d'assises et les athées sont rares. Fils de Jean-Jacques, ces Conventionnels s'accommodent d'un déisme flou, voire opportuniste, dans lequel la part de transcendance n'est jamais loin. Notre conviction profonde est que le drame humain du 9 thermidor

se joue beaucoup moins sur des affrontements idéologiques que sur de vives oppositions de personnes. Mis en cause, Robespierre boude le Comité. Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, presque seuls avec Carnot à gérer les affaires, ne sont pas insensibles aux charmes du pouvoir. En ce milieu clos, des jalousies et des haines recuites opposent ces hommes usés par le travail, le stress et les nuits sans sommeil. Saint-Just lui-même qui s'en est pourtant éloigné à l'occasion de ses missions et se croit sage se laisse aller à fustiger « l'œil fixe » et « la pâleur du front » de Billaud. On n'est pas loin du délit de sale gueule !

Tous néanmoins sont conscients de « marcher sur un volcan ». Ils décident d'organiser les 4 et 5 thermidor deux réunions plénières d'explications. Saint-Just y tient un rôle majeur si bien qu'il est unanimement chargé d'en faire le compte-rendu à la Convention le 9. Le soutien de Billaud et Collot n'est probablement pas dépourvu d'ambiguïté. Ils ne désespèrent pas de le détacher de Robespierre.

Déjà bien lourde, la tâche du rapporteur se complique encore dans la journée du 8. En matinée Robespierre prononce à la Convention un long plaidoyer assorti de sous-entendus menaçants qui soulèvent l'indignation de poids lourds comme Cambon et l'inquiétude de nombreux députés troublés par des rumeurs de prétendues listes de proscriptions qui circuleraient sous le manteau. En soirée, l'Incorruptible fait un triomphe en relisant son discours aux Jacobins. Les hommes forts du commandant en chef de la garde nationale Hanriot excluent de la salle les contradicteurs, notamment Billaud et Collot. Celui-ci quitte la rue Saint-Honoré sous les lazzi : « dans deux jours tu ne parleras pas tant, tu y passeras ». Ainsi la réprobation à la Convention le matin se conjugue avec l'adulation au club le soir pour contrarier les velléités de réconciliation.

On imagine l'état de surexcitation et d'anxiété qui anime Collot quand il arrive quelques minutes plus tard au Pavillon de Flore où se tient concomitamment une réunion informelle. Il tombe sur Saint-Just occupé à rédiger son discours et l'agresse d'autant plus violemment qu'il a bien vu son secrétaire Villers, mêlé aux trublions entassés dans les tribunes des Jacobins, faire « beaucoup de bruit » contre lui.

Le refus sous différents prétextes de montrer à ses collègues ce qu'il écrit prouve que, dès ce moment, la stratégie de Saint-Just est arrêtée sans qu'on ait le moyen de savoir si elle a été concertée. Son rapport, à destination exclusive de la Convention, sera une chaleureuse

défense de Robespierre et une violente charge à l'encontre de « deux ou trois » de ses adversaires. Billaud notamment y sera qualifié de jaloux, d'hypocrite, d'ambitieux et même d'usurpateur. Ce parti pris est étrange dès lors qu'il interdit à son auteur de soumettre son rapport à ceux au nom desquels il est censé parler. Il est aussi très risqué et témoigne d'une confiance aveugle en l'assemblée. Dans le feu de cette discussion nocturne de vifs soupçons se portent sur Hanriot. Collot craint que ce bras armé de Robespierre ne pratique un coup d'État dont il serait victime comme il l'a fait treize mois plus tôt aux dépens des Girondins.

Intervient alors Barère dont Robespierre aurait dit : « il sait tout, il connaît tout, il est propre à tout » mais constaté aussi qu'il était « un homme faible et sans principe ». Pourtant le député des Hautes-Pyrénées a du sens politique, est ouvert aux compromis et sait résister aux rancœurs. Nul mieux que lui ne connaît les tendances droitière de la Plaine dont il a l'oreille. Sans être un incondicional de l'Incorruptible, il a compris que l'éliminer pourrait compromettre la politique des Comités qu'il a soutenue et ne serait pas sans risque pour lui. Il propose donc de remplacer Hanriot sur le champ. À deux heures du matin, un billet rédigé par Collot, daté de la main de Saint-Just et signé par six membres des Comités convoque Hesnard « commandant de la garde à cheval » et lui offre la place qu'il accepte. En somme Saint-Just lâche Hanriot, une force de la rue, pour se concilier les talents de Barère une star de l'assemblée. Ce compromis montre accessoirement que Saint-Just ne spéculait pas sur une solution violente, qu'il y a un rapprochement avec Collot mais pas avec Billaud. Pourtant présent comme l'attestent ses signatures sur plusieurs arrêtés, celui-ci ne co-signa pas l'opération.

Dès l'ouverture de la séance Billaud a beau jeu de dénoncer à l'assemblée le caractère personnel d'un rapport qui ne reflète pas l'opinion des Comités. Au cours des cinq heures

de tumulte qui s'ensuivent à l'encontre de Robespierre, le seul soutien audible vient de Barère qui intervient non sans courage à contre-courant. Il rappelle les mérites du Comité animé par Robespierre et n'hésite pas à fustiger ceux qui voudraient conduire les affaires publiques « après avoir renversé quelques patriotes ardents et purs ». Il recommande l'unité et informe que l'ennemi aux abois n'attend que les effets délétères de ces discordes pour reprendre l'initiative. Ces informations précise-t-il ont été recueillies auprès d'un officier autrichien fait prisonnier sur le champ de bataille par Saint-Just qui se tient sur la tribune à ses côtés, papiers à la main, silencieux, façon de rappeler le rôle majeur que celui-ci a joué dans les grandes victoires de l'an II. Pour maintenir l'intérêt de l'assemblée, cette fois attentive, il enchaîne en proposant une élection plus démocratique du général de la garde nationale. On l'écoute, on le suit, on vote. Il a gagné du temps mais pas désarmé les ennemis de l'Incorruptible qui reviennent à la charge aux cris de « À bas le tyran ». Malgré son habileté, Barère a échoué. Pour sauver sa tête, il ne lui restera plus dans la séance du soir qu'à accabler les proscrits mis hors la loi.

Sitôt arrêtés, les cinq députés enfermés ensemble au Comité de sûreté générale ont semble-t-il accepté un emprisonnement qui les conduirait logiquement à un procès. Mais le coup de force déclenché par la Commune change la donne et plonge les proscrits dans une longue indécision. Ils ne se rallient que contraints et forcés sans l'animer à une révolte aux allures de guerre civile qui les condamne définitivement. Ce fut somme toute « une révolution sans révolution ». Quant à Saint-Just, il garde pour nous sa part de mystère. Il méprise la poussière qui le compose mais défie qu'on lui arrache cette vie indépendante qu'il s'est donnée « dans les siècles et dans les cieux ».

**Bernard Vinot**



# LE CAS DES JACOBINS HAUT-NORMANDS

**E**n juillet 1794, plus de 6 000 sociétés populaires sont en activité sur le territoire de la République<sup>1</sup>. Communiquant intensément entre elles par les échanges de courrier, les « fraternisations », les affiliations, elles forment un réseau complexe sur lequel le Club des Jacobins de Paris, sans le diriger, exerce une influence importante. Mais leur cohésion provient surtout de leur intégration à l'appareil d'état. Désignées comme les « arsenaux de l'opinion publique » elles sont devenues avec le décret du 14 frimaire an II des agents quasi officiels du gouvernement dans les localités sur lesquelles elles rayonnent. La plupart d'entre elles se consacrent à cette tâche à des degrés divers et avec plus ou moins d'enthousiasme, mais avec la conviction que la politique de Salut public mise en place par les Montagnards est nécessaire.

Comment réagissent-elles à l'annonce de la chute de Robespierre ? Deux types de sources peuvent être mobilisées pour répondre à la question : leurs centaines d'adresses de félicitations

Nous allons nous pencher sur le cas des Jacobins haut-normands sur lesquels on a la chance de posséder une documentation d'une richesse exceptionnelle : les registres de 39 sociétés, 9 de l'Eure et 30 de la Seine-Inférieure nous sont parvenus, ce qui constitue un record national<sup>2</sup>. À la fin de l'an II, dans cette région qui adhère massivement à la Révolution, 358 communes sont dotées d'un club ; 90% d'entre eux sont postérieurs à

la chute des Girondins, ce qui fait qu'à de rares exceptions, ils ont été montagnards dès le départ, sans avoir connu d'évolution interne.

En raison de la proximité de la capitale, les grandes sociétés urbaines sont informées presque immédiatement de la chute des robespierristes. Elles reçoivent la nouvelle des Conventionnels qu'elles comptent parmi leurs membres, de la région présents à l'assemblée les 9 et 10 thermidor et celle-ci circule rapidement au sein du réseau. Ainsi, à Rouen, à la séance plénière du 11 thermidor, lecture est faite d'une lettre :

*Du frère Leconte [député de la Plaine] qui annonce ' la conspiration tramée contre la Liberté par Robespierre l'ainé, Robespierre le jeune, Couthon, Lebas et autres, le Conseil général de la Commune et l'État-major de la garde nationale de Paris'. À l'horreur profonde pour les traîtres succèdent des vœux pour la prospérité de la patrie, des exclamations mille fois répétée : Vive la Liberté ! Vive la Convention nationale ! [...]. Vivent les Parisiens ! Ils ont sauvé la patrie !*

Une adresse de félicitations a déjà été rédigée par le comité de correspondance et recouverte de 87 signatures. Elle est adoptée immédiatement et expédiée en un temps record, puisqu'elle est lue dès le lendemain 12 thermidor à la séance du matin de la Convention. Très brève, elle dit simplement ceci :

*Législateurs, un affreux complot vient d'être découvert, la surprise et l'horreur*

*dont il nous a pénétrés augmentent, s'il était possible, notre attachement à la représentation nationale. Législateurs, nous le répétons, la République sera impérissable parce que la Convention veillera toujours sur le salut public. Grâce vous soit rendue, grâce aux énergiques Parisiens qui ont encore une fois secondé vos efforts ; Vive la République une et indivisible, et la Convention à laquelle nous jurons la plus inébranlable confiance.*

S et F. » [suivent 87 signatures]<sup>3</sup>

Le club rouennais en transmet une copie à ses filiales, et reçoit lui-même en retour les félicitations de six sociétés. Comme à Rouen, dans tous les registres où il est mentionné, l'événement, accueilli avec enthousiasme, est interprété comme la chute d'une nouvelle faction, et suscite la réaffirmation d'une confiance sans faille à la Convention.

Au total, 100 sociétés haut-normandes sont émettrices, jusqu'à la fin de vendémiaire an III, d'au moins une adresse mentionnée dans les Archives parlementaires. La grande majorité sont des adresses de félicitations. Au milieu de ce concert d'applaudissements, on remarque toutefois le silence de grandes sociétés urbaines, ordinairement très loquaces, manifestation d'une désapprobation voilée ou du moins, une absence d'unanimité en leur sein. De même les petites sociétés rurales sont moins nombreuses à s'exprimer qu'à propos des grands événements précédents. Enfin, quelques sociétés, dès le début de l'an III, n'hésitent pas à désapprouver ouvertement le nouvel

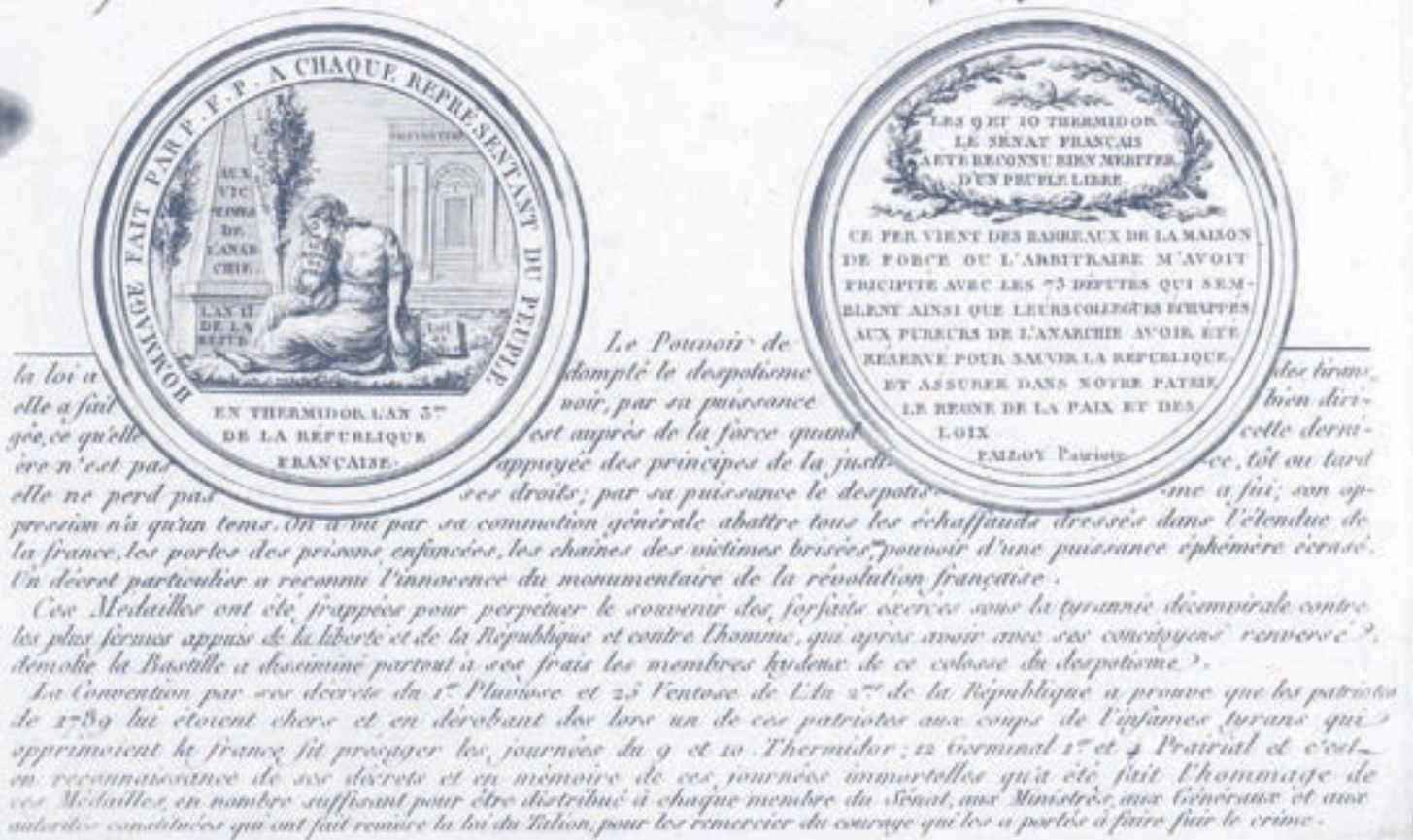
1 Jean Boutier, Philippe Boutry, Serge Bonin, *Atlas de la Révolution française*, fasc. 6 : *Les sociétés politiques*, Paris, EHESS, 1992, p. 32-37.

2 Voir l'ouvrage issu de notre thèse : Danièle Pingué, *Les mouvements jacobins en Normandie orientale*, Paris, Éd. du CTHS, 2001.

3 *Archives parlementaires*, tome 93, p. 652.



# Respect et Honneur aux Hommes qui ont fait fuir le Crime.



Anonyme, *Respect et Honneur aux Hommes qui ont fait fuir le Crime - Aux victimes de l'Anarchie. l'An II de la répub[lique]*, 18<sup>e</sup> siècle.  
Autre titre : *Allégorie sur les 73 députés emprisonnés après la chute de Robespierre.* (sources : Musée Carnavalet)

"ordre des choses" : elles font part à l'Assemblée de leur inquiétude devant le début de la "réaction thermidorienne" et réclament le maintien de la Terreur économique.

Un autre indicateur de la réaction des clubs face au 9 thermidor est la date à laquelle ils adaptent leur rituel à la nouvelle situation politique. Les clubs d'Harfleur et du Havre cessent de scander « Vive la Montagne » presque immédiatement (respectivement le 17 et le 19 thermidor), preuve qu'ils en ont immédiatement compris la signification, d'autres le font assez rapidement, certains enfin qui ne s'y résignent que très tardivement.

Dernière manifestation de leur réaction à chaud, trois clubs au moins s'épurent spontanément des « terroristes » présents dans leur rangs. Si cette répression interne n'entraîne que cinq exclusions

à Rouen, une seule à Elbeuf, elle se traduit au Havre par l'élimination spectaculaire des dirigeants les plus actifs explicitement qualifiés – à juste titre ! – de « robspierriéristes ». Les accusations sont lancées, d'abord à partir des tribunes, par certains éléments modérés, qui avaient quitté le club depuis longtemps, et qui vont ensuite réadhérer. Elles entraînent, à partir du 17 thermidor, 41 exclusions. Cependant, en dehors des trois cas qui viennent d'être mentionnés, aucune des sociétés haut-normandes dont on a conservé le registre, ne se sépare spontanément de ses dirigeants de l'an II. C'est seulement à la fin de vendémiaire an III, sous la pression du représentant Sautereau que certaines vont s'épurer.

À travers cette brève étude de cas, on constate que les réactions des

révolutionnaires des provinces face à la chute de Robespierre n'ont pas été aussi unanimes qu'on aurait pu le penser à la seule lecture de leurs adresses de félicitations à la Convention. Contrairement à ce que suggérait Bronislaw Baczko, « la France tout entière » n'est pas devenue, à l'annonce du 9 thermidor, anti-robspierriériste, voire « thermidorienne »<sup>4</sup>.

Danièle Pingué

Un supplément au numéro 122 sera disponible abordant la biographie des 108 révolutionnaires demeurés fidèles à Robespierre guillotiné avec lui les 10, 11 et 12 thermidor. À commander sur le site !

4 Bronisław Baczko, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, p. 61

# Babeuf thermidorien : Gracchus contre « Max

La figure de Gracchus Babeuf est régulièrement et étonnamment invoquée à des fins de polémique antirévolutionnaire par les historiens les plus révisionnistes de la « Terreur ». En utilisant et en déformant non sans cynisme les critiques du « Tribun du Peuple » envers Robespierre et le gouvernement révolutionnaire, certains cherchent même à mettre en avant une éventuelle légitimation « de gauche » de leurs théories comme celle du prétendu génocide vendéen. Revenons ici sur le court moment « thermidorien » de Babeuf en tentant de l'expliquer.

Lorsque surviennent les événements du 9 thermidor, Babeuf accueille la nouvelle comme une double libération. Littéralement d'abord, puisque la chute de Robespierre coïncide avec sa libération de prison 10 jours auparavant (il était emprisonné depuis le 24 brumaire an II après avoir été accusé dans une affaire de faux en écriture). Politiquement ensuite, car en tant que proche de la sans-culotterie parisienne qu'il avait côtoyée durant l'été 1793, il nourrissait des rancœurs envers le gouvernement révolutionnaire suite à la répression violente du mouvement sectionnaire à la fin de l'hiver an II. Comme nombre de ses compagnons sans-culottes pris dans l'euphorie des lendemains de thermidor, Babeuf joint sa voix à celles des anciens leaders des sections parisiennes rassemblés au sein du « club électoral ». S'inscrivant dans un mouvement global que Claude Mazauric définit comme un « néo-sans-culottisme d'extrême-gauche », Babeuf y demande l'application réelle et immédiate de la Constitution de 1793 et critique dans un même temps la « tyrannie décemvirale » qui l'avait suspendue. Son discours se fait souvent l'écho de celui d'autres animateurs du club comme Varlet, ancien « Enragé » qui pastiche Robes-



G. Babeuf âgé de 34 ans, François Bonneville, 1794

pierre en déclarant que « périssent le gouvernement révolutionnaire plutôt qu'un principe ! » et qui traite ce même gouvernement de « nationalicide » dans un pamphlet.

Un temps aveuglé par un manichéisme l'amenant à ne distinguer que deux partis dans la République (celui favorable à Robespierre, et l'autre favorable à la défense « des droits éternels de l'homme »), il en vient à se rapprocher de toute une frange thermidorienne « de droite » et à se placer sous le patronage de personnages aussi douteux que Fréron, Tallien, Fouché ou Guffroy. Ancien conventionnel « terroriste » devenu chantre de l'antirobespierrisme mais aussi imprimeur et proche de Fréron, Guffroy offre à Babeuf le financement qu'il avait tant attendu pour enfin mettre sur pied un véritable journal. Séduit par les discours fréronistes sur la liberté illimitée de la presse, il intitule *Journal de la Liberté de la Presse* et en fera paraître 22 numéros sous ce titre à partir du 17 fructidor. Quelques extraits suffisent pour en donner le ton : il y attaque régulièrement « sa majesté Maximilien » et l'affuble de toutes sortes de

surnoms « le Cruel, l'exterminateur, le plus cruel ennemi de la liberté » tout en se surnommant lui-même « l'Attila des robespierristes ». Pourtant, dès le 1<sup>er</sup> numéro, il invite à distinguer deux Robespierre, celui « patriote et ami des principes jusqu'au commencement de 1793, et Robespierre ambitieux, tyran et plus profond des scélérats depuis cette époque ». Contrairement à d'autres thermidoriens, Babeuf annonce d'emblée ne pas vouloir rejeter le programme social de l'Incorruptible en même temps que sa supposée dérive dictatoriale.

À la fin de l'automne 1794, quatre pamphlets rédigés par Babeuf sont publiés et viennent renforcer ses critiques antijacobines – il applaudit la dissolution du club des Jacobins – ou « antiterroristes ». Parmi eux, *Du système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier* est de loin le plus connu, le plus long (194 p.) et le plus mal interprété de ses écrits thermidoriens. En faisant le récit des atrocités perpétrées en Vendée par Carrier à l'heure où son procès est sur le point de se terminer, Babeuf entend faire le procès du « terrorisme » d'État dans son ensemble et y dévoiler le secret du funeste « système de dépopulation » mis en place par Robespierre. Ce système « populicide » consisterait à ramener la trop nombreuse population française au niveau des ressources disponibles afin d'accomplir la maxime rousseauiste « que tous les citoyens aient assez et qu'aucun d'eux n'ait trop ». Si l'hypothèse paraît fantasmagique, Babeuf surprend lorsqu'il avoue finalement souscrire lui-même à ce supposé projet égalitariste et vouloir même « [aller] plus loin ». En réalité, ce n'est pas la finalité politique qu'il dénonce, mais les moyens, le « système » violent mis en œuvre pour y parvenir. Bien que sans doute naïve, c'est avant tout une critique humaniste que formule ici Babeuf à l'encontre des excès de la « terreur ».

La naïveté dont Babeuf avait fait



preuve à l'égard des intentions réelles de ses compagnons thermidoriens n'a duré qu'un temps. Dès vendémiaire, il commence à prendre la mesure de son erreur face aux attaques qui se font de plus en plus vives contre les lois sur le maximum, l'accaparement ou pour le rétablissement de la liberté du commerce. Il se fait désormais appeler Gracchus, renomme son journal *Le Tribun du Peuple ou le Défenseur des Droits de l'Homme* et y réduit la cadence de ses saillies antijacobines pour se concentrer davantage sur les considérations sociales. Lorsque son ami hébertiste Legray (alors président du club électoral) est incarcéré sur ordre du Comité de sûreté générale, Babeuf s'insurge dans son journal contre le silence de Fréron. En représailles, son imprimeur suspend immédiatement son financement et Babeuf est isolé de ses principaux soutiens. Le 3 brumaire, après avoir prononcé un discours séditieux au club, c'est finalement à son tour d'être brièvement incarcéré. Dans son journal qui paraît après sa sortie de prison, il semble pleinement réaliser l'ampleur de son fourvoiement. Il admet avoir « tonné avec véhémence pour faire crouler l'échafaudage monstrueux du régime de Robespierre, [...] loin de prévoir qu'[il] concourai[t] à fonder un édifice qui ne serait pas moins funeste au peuple ». Fustigeant « la rétrogradation alarmante » à l'œuvre depuis le 9 thermidor et qu'il nommera bientôt « dérévolution thermidorienne », il ne cessera dès lors de chercher à faire amende honorable. En ventôse an IV, quelques mois avant son ultime arrestation, il ira jusqu'à défendre Robespierre dans une célèbre lettre à l'hébertiste Bodson qui sera citée par Jaurès : « Je confesse aujourd'hui de bonne foi que je m'en veux d'avoir autrefois vu en noir, et le gouvernement révolutionnaire et Robespierre [...] le robespierrisme est la démocratie, et ces deux mots sont parfaitement identiques. Donc en relevant le robespierrisme, vous êtes sûrs de relever la démocratie. »

Jean Dieuleveux

# Vie de l'ARBR

## NOS CONFÉRENCES

### « AVENTURES ET MÉSAVENTURES DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE EN RÉVOLUTION » DE CÔME SIMIEN

Ce 25 janvier, Côme Simien nous faisait l'honneur d'une conférence à propos de la sortie de son livre *Le Maître d'école du village : Au temps des Lumières et de la Révolution*.

Au-delà de la question scolaire, à propos de laquelle notre conférencier a pris le temps de la situer pendant la période de l'Ancien Régime nous permettant de mieux apprécier les transformations de la période révolutionnaire, Côme Simien a mis à jour l'importance du rôle des Communautés villageoises rurales dans la mise en place, dans un processus réellement démocratique au sens fort du terme, des espoirs et des objectifs des législateurs révolutionnaires et principalement les conventionnels à propos de « l'instruction du citoyen ».

Si le modèle était imparfait, le contexte de guerre peu propice, les initiatives furent nombreuses, originales tant sur le plan de son organisation que pour la pédagogie destinée à générer de nouveaux citoyens. Thermidor et le Directoire mettront fin progressivement à cette extraordinaire expérience de l'usage collectif du « bien et des besoins communs » dans lesquels personne n'est exclu. Notre conférencier a ouvert un champ heuristique passionnant qui a bouleversé bien des idées reçues. Et sans tarder procurez-vous son livre. C'est un outil indispensable à tout enseignant et à tout étudiant qui s'efforce de le devenir. Il fait rendre grâce à bien des préjugés, y compris à ceux construits par des historiens ayant « pignon sur rue ». Après sa lecture, on ne regarde plus le présent de l'école de la même façon.



### « QUOI DE NEUF CHEZ ROBESPIERRE ! » DE HERVÉ LEUWERS

Comme à l'accoutumée, Hervé Leuwers, professeur d'Histoire moderne à l'Université de Lille a captivé son auditoire ce mercredi 8 février 2023. Pendant une heure et demie, à l'aide de documents judicieusement choisis et reproduits, il a donné vie à ce tome XII des Œuvres de Robespierre dont la publication a été décidée après le rachat en 2011 de divers écrits de l'Incorruptible par la BNF. En illustrant son propos des reproductions de certains écrits robespierristes, et en revenant sur certaines étapes du parcours du collégien, de l'avocat et du révolutionnaire, il nous a ainsi permis d'analyser la manière dont Robespierre écrivait ses textes. A la fois leçon d'histoire et de méthodologie historique.

### « DE L'ÊTRE INFINI À L'ÊTRE SUPRÊME » DE FADI KASSEM

Ce 1<sup>er</sup> mars, il revenait à Fadi Kassem d'interroger ce qui forge le ciment spirituel de la République de l'an II, une et indivisible que Robespierre et les Jacobins se sont efforcés de mettre en place et bien vite détruit par les « thermidoriens ». Notre professeur, enseignant en lycée, partant d'une page de manuel scolaire citant Robespierre, a articulé son propos à partir des trois combats politiques républicains de Robespierre opposé au cléricisme, au fanatisme et à l'athéisme. Il a rappelé combien « le culte de l'Être Suprême », à l'opposé d'un nouveau fanatisme républicain, proposait une sorte de morale civique dont le principe de Justice (dans tous les aspects de la vie concrète était au cœur, confortant par le même temps le libre exercice des cultes. On imagina alors comment l'enseignement moral et civique au lycée pouvait s'enrichir de l'étude des écrits de Robespierre à ce sujet.

Toutes nos conférences sont publiées en ligne et peuvent être suivies sur notre site.

## NOS DEUILS

### René Chevalier (Arras - 62)

Membre actif de longue date de l'ARBR, ce 22 février nous avons eu la douleur d'apprendre le décès après une longue maladie de notre ami René Chevalier. Fidèle défenseur des valeurs robespierristes, dans ses engagements militants politiques et syndicaux, René apportait aussi un soutien indéfectible à l'ARBR pour la faire connaître et aider à son développement.

### Henri Blasselle (Cambrai - 59)

Mme Blasselle, par un petit mot très émouvant, nous a appris le décès, de son mari qui avait adhéré à l'ARBR dès le bicentenaire. Défenseur ardent de Robespierre et des révolutionnaires, il avait à l'époque décoré son salon de meubles d'époque et de portraits de l'Incorruptible, de Saint-Just, de Desmoulins et de Danton aux côtés d'une déclaration des droits de 1789.

L'ARBR assure aux familles de nos amis l'expression de ses condoléances attristées.

CHEZ NOS  
LIBRAIRES

Jean-Clément Martin,  
*Penser les échecs de la Révolution*,  
éd. Tallandier, 2022, 255 p.



Vincent Denis,  
*Policiers de Paris - Les commissaires  
de police en Révolution (1789-1799)*,  
éd. Champ Vallon, 2022, 384 p.

## D'ENTRE LES MORTS

Cette pièce qui, de l'au-delà, pose la réflexion du principe même de la Révolution et de son héritage. C'est dans un lieu inconnu des humains, le lendemain de leur mort que tous se retrouvent, Desmoulins, Danton, Saint-Just, Robespierre... avant que le destin de chacun, incertain (et qui le restera) ne soit scellé. Un temps pour évoquer ce qu'il aurait dû advenir de la République, celle voulue par les Révolutionnaires de 1789, morte avant d'avoir vécu. Tous guillotins, tous conjurés au nom de leur dessein personnel pour donner l'illusion de l'avènement de l'esprit du peuple.

Il n'est question dans la pièce que d'un débat d'idée. Une façon aussi pour moi de dire toute l'intelligence que l'humanité aurait à gagner à écouter les uns et les autres dans ce qu'ils ont à dire pour le bien de l'humanité et à ne pas se perdre dans les interprétations et les récupérations personnelles qui ne visent qu'à ignorer le bonheur collectif.

Saint-Just avait prévu ce destin lorsqu'il avait écrit, peu avant sa fin, cette magnifique prophétie devenue son épitaphe : « Je méprise la poussière qui me compose, [...] mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux ». Ainsi fut-il. Ses cendres se sont dérochées à la postérité ingrate, et nul ne pourra jamais ni fleurir sa tombe, ni la fouler aux pieds. Sa vie éternelle dans les cieux dépasse l'entendement des simples mortels. Il ne nous reste ainsi que sa mémoire.

Michel Benoit

Extrait de *D'entre les morts*, Pièce dramatique en 1 acte de Michel Benoit écrit en 2017

**Saint-Just** : Ainsi la mort ne serait pas un sommeil éternel... Mais le commencement de l'immortalité !

**Robespierre** : Nous avons été trompés, nous n'avons changé que de chaînes et non de destinée. On ne s'échappe pas à Dieu ! Morts ! Nous sommes déjà demain... Que reste-t-il de nous à ce jour ! Et demain, quelle sera notre postérité ? Je sens qu'on nous enfilerait un habit fabriqué sur mesure, l'habit de la terreur qui ne nous quittera plus...

**Saint-Just** : Ce sont les vainqueurs qui écrivent l'Histoire ! Nous serons relégués aux gémonies... dans deux cents ans, on parlera encore de nous comme des assassins !

*Ils passent à côté de Danton qui se met à rire.*

**Danton** : Moi aussi, fichtre, je ne croyais pas un instant à ce Dieu immonde qu'on nous brandissait depuis des millénaires ! Je n'ai d'ailleurs accepté de prendre femme en secondes noces devant un prêtre non assermenté que pour céder au chantage de la toute jeune nouvelle Madame Danton... pas de prêtre, pas de gaudriole qu'elle m'avait dit ! Il faut avouer que le jeu en valait la chandelle... Et qu'elle n'a pas eu à le regretter la pouliche, moi non plus d'ailleurs !

Ah ! Mes amis, quelle nuit !

**Saint-Just** : Tu salis tout ce que tu touches Danton !

**Danton** : Ah ! Tu n'étais pas si loin de la vérité Robespierre avec ton Être suprême... Mais au nom des principes de la révolution, vous aviez oublié que nous n'étions faits que d'os et de chair. Nous sommes tous condamnés à mourir, preuve en est... Je pensais que le verbe « guillotiner » ne pouvait se conjuguer dans tous les temps. On pouvait dire : je serai guillotiné ; tu seras guillotiné ; mais on ne pourrait pas dire : « j'ai été guillotiné ! » Eh bien oui, on peut le dire... Ah, le pouvoir, l'argent et les femmes ! Moi j'avais le pouvoir, oui, mais pas le pouvoir à l'assemblée, non... Non... pas ce pouvoir-là... Il rit le pouvoir de la rue, le vrai, le seul, celui qui sent la transpiration, la poudre et le labeur au travail ! Et puis l'argent, la bonne picaille qu'on ramasse à pleines mains, généreusement, en veux-tu en voilà, d'où qu'elle vienne... par charrettes entières, avec son contingent de femmes, c'était tentant, non ?

**Robespierre** : tentant ?

**Danton** : Ah, bien sûr... J'oubliai ! Pas pour toi bien sûr... L'incorruptible ! Avec tes principes et ta vertu... Mais on en crevait de ta vertu ! Tu comprends, nous n'en voulions plus de tes principes ! Nous n'en voulions plus ! Nous voulions vivre, entends-tu ? Vivre !

**Robespierre** : Tu n'es qu'un corrompu Danton, un ignoble corrompu ! Le peuple est la vertu par essence, et tu es indigne de la patrie !

**Danton** : La patrie ! Laissez-moi rire ! La Patrie c'est moi ! à jamais, c'est pour moi qu'on érige des statues, c'est mon nom qui sera donné aux places des grandes villes, aux rues et aux monuments français... Tu veux que je te dise, ton nom Robespierre sera assimilé à celui de guillotine, de terreur, de mort par la plus grande des escroqueries historiques jamais encore réalisées. Un immense holdup intellectuel où celui qui croyait prendre se retrouve sur les bancs des accusés, à jamais, sans pouvoir se défendre devant l'éternel !

**Saint-Just** : Ainsi, ceux qui voulaient se protéger de la justice face aux crimes qu'ils avaient ordonnés à Paris comme en province, alors qu'ils étaient proconsuls de la république, auraient gagné la victoire médiatique en nous couvrant du drap sanglant de ceux qui avaient organisé la terreur.

**Robespierre** : Alors que nous avons donné notre vie pour supprimer cette terreur !

## épilogue

« Ce fut une protestation toute populaire ; elle se produisit d'une manière naïve et touchante par la voix d'une pauvre femme de la campagne [qui] s'écria tout éplorée, en levant les yeux et les mains vers le ciel  
« O qu'os nes finit pol bonheur del paouré pople. On a tuat o quel que l'aimabo tant. »

« Oh c'en est fini pour le bonheur du pauvre peuple, on a tué celui qui l'aimait tant »

Ernest Hamel, *Thermidor : d'après les sources originales et les documents authentiques avec un portrait de Robespierre gravé sur acier* (2<sup>e</sup> édition), 1897, p. 356

**Adhérez à l'ARBR.** Pour défendre Robespierre, soutenir l'ARBR et continuer de recevoir le bulletin rendez-vous sur :  
<https://www.amis-robspierre.org/Adherer-a-l-ARBR-en-2023>